

**MAIL RESPONSES TO:  
RETOURNER LES RÉPONSES À:**

Hamid Mohammad  
Contracting Authority | Autorité contractante  
Shared Services Canada | Services  
partagés Canada  
180 Kent Street, 13<sup>th</sup> floor, #K073  
Ottawa, Ontario K1P 0B6

**AMENDMENT TO INVITATION TO  
QUALIFY**

**MODIFICATION DE L'INVITATION À  
QUALIFIER**

<b>Title – Sujet</b> DATA CENTRE CO-LOCATION SERVICES (DCCS) / SERVICES DE COIMPLANTATION DE CENTRES DE DONNÉES (SCCD)	
<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> 10032992/A	<b>Date</b> 2014-02-25
<b>Client Reference No. – N° référence du client</b> RAS 13-1075	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 009
<b>File No. – N° de dossier</b> CAE10032992	
Solicitation Closes – L'invitation prend fin <b>on – le 2014-02-28</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
<b>Address Inquiries to : - Adresser toutes questions à:</b> Hamid Mohammad	<b>Buyer Id – Id de l'acheteur</b> CAE
<b>Telephone No. – N° de téléphone :</b> 613-716-9792	<b>FAX No. – N° de FAX</b> Not applicable
<b>Delivery required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivered Offered – Livraison proposée</b>
<b>Destination – of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination – des biens, services et construction :</b>  See Herein	

**Comments - Commentaires**

**THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY  
REQUIREMENT**

**CE DOCUMENT CONTIENT DES EXIGENCES  
RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

**Issuing Office – Bureau de distribution**

SSC | SPC  
Procurement and Vendors Relationships |  
Achats et relations avec les fournisseurs  
180 Kent Street, 13<sup>th</sup> floor, #K073  
Ottawa, Ontario K1P 0B6

<b>Vendor/firm Name and address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Facsimile No. – N° de télécopieur</b>	
<b>Telephone No. – N° de téléphone</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm</b> <b>(type or print)-</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de</b> <b>l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



**LA PRÉSENTE MODIFICATION À L'INVITATION VISE À :**

1. Publier les réponses du Canada aux questions des répondants.
2. Modifier l'invitation à se qualifier
3. Modification des réponses du Canada aux questions 15A, 15B et 16

NOTA: À noter que les questions d'éclaircissement sont numérotées par ordre d'arrivée à SPC. Les répondants sont avisés que les questions et réponses ne seront pas nécessairement affichées par Achatsetventes dans l'ordre.

Question 26 du répondant	<p><b><u>Questionnaire sur la chaîne d'approvisionnement</u></b></p> <p>Selon la réponse du Canada aux questions 15A, 15B et 16, est-ce que le Canada peut confirmer qu'il n'y a pas de télégestion des composants mentionnés à l'annexe C, partie 1 « Liste de produits de TI », et que les diagrammes de réseau et le questionnaire sur la chaîne d'approvisionnement ne sont pas obligatoires pour la présentation de l'IQ.</p>
Réponse du Canada à la question 26 du répondant	Lorsque les composants mentionnés à l'annexe C, partie 1 « Liste de produits de TI » sont connectés à un réseau, alors les diagrammes de réseau et le questionnaire sur la chaîne d'approvisionnement sont requis dans le cadre de la présentation de l'IQ.
Question 31 du répondant	<p>Lorsque nous fournissons des services de regroupement, nous utilisons un réseau interne autonome et indépendant pour la surveillance, la gestion et l'exploitation de l'ensemble des installations mécaniques, électriques et de sécurité de l'emplacement. Nous n'utiliserons pas le réseau du gouvernement (étendu et local) pour cela. Étant donné cette distinction, peut-on supposer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le gouvernement n'exige pas de diagramme de réseau dans la réponse à l'IQ;</li> <li>- le gouvernement n'exige pas de liste de l'équipement dans la réponse à l'IQ?</li> </ul>
Réponse du Canada à la question 31 du répondant	Lorsque de l'équipement mécanique, électrique et de sécurité est connecté à un réseau, le Canada exige un diagramme de réseau et une liste d'équipement dans la réponse à l'IQ.
Question 34 du répondant	<p>« En ce qui concerne l'Exigence obligatoire sur l'emplacement O01, vous avez indiqué une distance maximale de 100 kilomètres de réseau de fibres optiques, mesurée à partir de la municipalité d'Angus, en Ontario (latitude et longitude : (44.313872, -79.8842912)) jusqu'au centre de données du fournisseur. Nous comprenons que cette exigence consiste à limiter le temps d'attente dans la transmission de données aux fins de la reproduction synchrone des données. Compte tenu du fait que le temps d'attente peut varier sur des distances plus courtes et sur des distances de plus de 100 kilomètres, et étant donné les nombreuses solutions techniques pouvant contribuer à satisfaire aux exigences précises liées au temps d'attente tout en permettant la reproduction synchrone des données sur des distances supérieures à 100 kilomètres, Services partagés Canada envisagerait-il de modifier cette exigence en matière de distance par un temps d'attente maximum précis dans la transmission de données pouvant être mis à l'essai et évalué au cours de la phase d'examen et</p>



	de précision des exigences (EPE), ou du moins d'augmenter la distance de réseau de fibres optiques pour qu'elle corresponde à une distance pouvant facilement être prise en charge par la nouvelle technologie, c'est-à-dire 120 kilomètres? Cela permettrait à d'autres organisations dont les centres de données se trouvent dans la région du Grand Toronto de soumettre des réponses conformes, permettant ainsi d'accroître la concurrence et de maximiser les retombées globales pour le Canada. »
Réponse du Canada à la question 34 du répondant	Voir la réponse à la Q23.  Clarification to M01: Le Canada devra installer le réseau de fibres optiques entre la municipalité d'Angus (Ontario) et tout centre de données du fournisseur proposé. La validation requise d'un des fournisseurs de services de télécommunications précisés vise à confirmer qu'au moins un des fournisseurs a une distance maximale de 100 km de réseau de fibres optiques.

### Modification

À l'annexe E de l'invitation à se qualifier, la liste de vérification de l'équivalence de niveau III de l'UTI, éléments 3, 4, 5, 7, 8 et 9, sous Preuve concrète, où des diagrammes d'une seule ligne sont requis, AJOUTEZ :

À noter : Ces diagrammes peuvent être fournis en compagnie de la réponse à l'invitation à se qualifier ou pendant le contrôle de validation de la soumission, tel que l'indique la section 4.5 de la demande de propositions préliminaire. Si les diagrammes d'une seule ligne ne sont pas fournis en compagnie de la réponse à l'invitation à se qualifier, une description de la manière dont sont satisfaites les exigences est nécessaire.

### Modification des réponses du Canada aux questions 15A, 15B et 16

Réponse du Canada à la question 15A du répondant	
<b>SUPPRIMER:</b>	Les schémas de réseau sont nécessaires s'il existe une capacité de gestion à distance pour les composants mécaniques et électriques utilisés pour fournir les services de co-implantation. Sinon, il n'y a pas de schémas réseau requis si le réseau du répondant ne sera pas utilisé pour transmettre des données du Canada.
<b>INSÉRER:</b>	Le réseau particulier est un réseau qui est connecté aux composants mécaniques et électriques utilisés pour fournir les services de co-implantation.

Réponse du Canada à la question 15B du répondant	
<b>SUPPRIMER:</b>	Le réseau est inclus dans le marché s'il est utilisé pour gérer à distance les composants mécaniques et électriques du service de co-implantation.
<b>INSÉRER:</b>	Les composants mécaniques et électriques sont requis s'ils sont connectés à un réseau.



Réponse du Canada à la question 16 du répondant	
<b>SUPPRIMER:</b>	Voir la réponse à la question Q 15b. Les exemples pour la liste de produits de TI sont les composants mécaniques et électriques qui sont gérés à distance via un réseau, telles que les groupes électrogènes, les onduleurs et les unités de refroidissement.
<b>INSÉRER:</b>	Des exemples de listes de produits de TI qui sont propres à la co-implantation sont, sans s'y limiter, les composants mécaniques et électriques qui sont connectés à un réseau, comme des groupes électrogènes, des UPS et des unités de refroidissement.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS DEMEURENT INCHANGÉES.

=====

Voici un résumé des pièces jointes et des modifications publiées à ce jour relativement à la demande de soumissions :

Document Tracking	Distribution	Date	Description
Fichier électronique	Achats et ventes	Le 7 février 2014	Version non PDF ITQ Annexe C – Formulaire d'information sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement des TI.xlsx Version PDF  ITQ Annexe F DDP Annexe A_SOR
Modification n° 001	Achats et ventes	Le 13 février 2014	Réponse du Canada à la question 1
Modification n° 002	Achats et ventes	Le 14 février 2014	Réponses du Canada aux questions 2,4, 6, 7,9 et 10  Révision de l'annexe A de l'invitation à qualifier
Modification n° 003	Achats et ventes	Le 17 février 2014	Réponses du Canada aux questions 8, 12, 14, 15A, 15B, et 16
Modification n° 004	Achats et ventes	Le 18 février 2014	Réponses du Canada à la question 21  Fichier électronique - Version non PDF : les formulaires 1 et 2, et à l'annexe E
Modification n° 005	Achats et ventes	Le 19 février 2014	Réponses du Canada aux questions 3, 5, 11, 13, 18, 19, 20, et 22
Modification n° 006	Achats et	Le 21 février 2014	Réponses du Canada aux



<b>Document Tracking</b>	<b>Distribution</b>	<b>Date</b>	<b>Description</b>
	ventes		questions 17, 28, 30, et 32
Modification n° 007	Achats et ventes	Le 21 février 2014	Réponses du Canada aux questions 23, 24, 25, et 29
Modification n° 008	Achats et ventes	Le 25 février 2014	Réponse du Canada à la question 33
Modification n° 009	Achats et ventes	Le 25 février 2014	Réponse du Canada aux questions 26, 31 et 34  Révision de l'annexe E de l'invitation à qualifier  Modification des réponses du Canada aux questions 15A, 15B et 16